

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 34 (1997)

Heft: 1324

Rubrik: Oubliés...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Denner abuse de la démocratie semi-directe

Denner lance une initiative sur l'assurance maladie, populiste et mensongère. On doit s'interroger sur l'utilisation de la démocratie semi-directe à des fins commerciales. Ne devrait-on pas, là encore, en fixer les limites ?

EN LANÇANT SON initiative sur les caisses maladie, la troisième en une année, Karl Schweri, le patron fondateur de Denner, dépasse manifestement les bornes de la décence. Et pour aggraver son cas, il propose un texte parfaitement dangereux pour ceux dont il prétend vouloir prendre la défense. Une occasion pour remettre en question le tabou de la démocratie semi-directe.

Les pleines pages publicitaires dans toute la presse lancent d'abord l'appât. La prime d'assurance maladie sera au maximum de 60 francs par mois. Une véritable délivrance après l'avalanche des hausses provoquée par la nouvelle loi. Mais à quel prix ! Ces 60 francs ne couvrent que les frais d'hôpital plafonnés à 250 francs par jour. Au-delà, la facture hospitalière serait honorée par les subventions des cantons. Les autres frais de santé – tout le secteur ambulatoire qui gagne en importance – échappent à l'assurance maladie obligatoire. Ils restent à la charge du malade.

Un poison social

«Supprimons l'assurance obligatoire superflue. Les assurances sont là pour couvrir les risques dont l'on ne peut pas payer le coût soi-même. Et ceux-ci sont toujours liés à l'hospitalisation», affirme la publicité de l'initiative. C'est vrai. En partie seulement. Les traitements ambulatoires peuvent également être longs et coûteux. Sans parler des maladies chroniques qui frappent spécialement les personnes âgées.

Bien sûr, chacun resterait libre de contracter une assurance privée pour toutes sortes de risques. Mais la gestion des assurances complémentaires échappe à toute réglementation sociale. Et les personnes de condition modeste n'auraient pas les moyens de contracter une assurance dont le coût ne serait pas abaissé par les mécanismes de solidarité. La recette miracle de M. Schweri n'est qu'une vaste opération de désassurance, un poison social. Il existe pourtant d'autres voies pour ceux qui entendent diminuer le

poids de leurs cotisations. C'est l'augmentation des franchises. Par ce moyen, l'assuré qui le désire peut prendre à sa charge les cas «bagatelle» tout en restant assuré pour tous les risques graves, hospitaliers ou ambulatoires.

Manie ou coup de pub ?

Trois initiatives populaires en une année : c'est peut-être la manifestation maniaque d'un vieil homme qui a perdu le sens de la mesure. On ose l'espérer, car le phénomène disparaîtrait avec son auteur. Mais craignons plutôt que l'initiative ne devienne qu'une simple opération de marketing pour un groupe commercial. Les temps sont durs pour le commerce de détail. Les grands groupes luttent âprement pour leur part de marché. Denner, qui ne fait jamais dans la dentelle, veut se rendre populaire en lançant une rafale d'initiatives, avec récolte de signatures entre le shampoing et le saucisson. Dans le passé, le groupe utilisait l'arme politique pour défendre des intérêts directement liés à ses activités commerciales dans le domaine des produits agricoles ou du tabac. Aujourd'hui l'initiative, étrangère au monde de la distribution, n'est qu'une forme de publicité. La dérive s'accentue. L'abus devient manifeste. Mais le monde politique n'ose pas toucher aux droits populaires, même s'ils sont dévoyés. Ni les médias qui ne peuvent se passer de la publicité d'un grand distributeur.

Oser des remèdes efficaces

Un remède simple et efficace est pourtant à portée de main. C'est le modèle Petitpierre : la signature d'une initiative ou d'un référendum, ne pourrait s'effectuer que dans une mairie ou un autre lieu public. Pourquoi ne pas demander un minimum d'engagement et de réflexion au citoyen pour exécuter un acte politique qui devrait être sérieux ? Une initiative bidon acquise à la sauvette dans la cohue d'un supermarché par des démarcheurs

payés un franc par signature est une injure à la démocratie semi-directe. Sans parler du surcroît de travail imposé à l'administration, au gouvernement et au Parlement.

La Suisse a hérité d'un modèle politique unique et prestigieux, mis au point au siècle passé. Depuis lors tout a changé. Les concentrations économiques et le développement des communications permettent aujourd'hui tous les dérapages.

Mais il y a plus sérieux encore. Le système dresse un obstacle évident aux relations de la Suisse avec l'étranger. Les partisans de l'adhésion à l'Union européenne sont nombreux. Mais rares sont ceux qui osent évoquer la nécessité, avant d'adhérer, de modifier substantiellement les mécanismes de la démocratie semi-directe.

Qui veut la fin doit vouloir les moyens. Même s'ils remettent en question l'un des derniers tabous helvétiques.

at

Oubliés...

DANS UN ARTICLE signé S.M. paru dans la *Patrie Valaisanne*, du 23 février 1943 et repris dans le numéro 87 de la *Nouvelle Revue Romande* :

«Oui, nous mettons sur le même pied le bolchevisme athée russocomuniste et le national-socialisme idolâtre et raciste. Les deux idéologies sont également pernicieuses, qui renversent l'ordre naturel établi par Dieu et représentent les dernières conséquences de cette néfaste Déclaration des Droits de l'Homme instaurée par la Révolution française. Le cheminement est long et compliqué, mais assez apparent. C'est pourquoi nous déclarons de nouveau : «ni l'un ni l'autre» ; ni Berlin, ni Moscou ; ni le national-socialisme, ni le bolchevisme. Et même, puisque vous le voulez, «ni Français, ni Espagnol, ni Italien, ni Hongrois» : Suisse et cela suffit.

cfp